



## **Examen d'entrée 2020**

# **Accompagnement au piano**

### **Contenu de l'épreuve de Licence/DNSPM**

- 1) Épreuve d'interprétation : les candidats devront interpréter un programme constitué de la façon suivante pour une durée maximale de 12 minutes :
  - Un prélude et fugue de J.S. Bach au choix
  - Une pièce d'un autre style au choix
- 2) Épreuves à préparer dans une mise en loge de 20 minutes avant passage devant le jury :
  - Accompagnement d'un.e soliste vocal.e ou instrumental.e, suivi d'un travail avec le.la soliste
  - Accompagnement d'un soliste vocal dans un lied ou une mélodie à transposer au ton inférieur ou supérieur
  - Réduction d'une œuvre pour chœur
- 3) Épreuve à réaliser à vue, sans loge, devant le jury :
  - Déchiffrage d'une pièce orchestrale déjà réduite pour piano
- 4) Entretien avec le jury, portant en particulier sur le projet d'études

### **Précisions importantes :**

Le jury pourra interrompre le candidat au bout de 10 minutes.

Le candidat doit apporter 3 jeux de toutes les partitions qu'il interprétera ; il les donnera au jury au moment de son passage et les récupérera ensuite.